

*Une équipe à votre écoute,  
Des formations adaptées à vos besoins  
Cette formation peut être adaptée pour se dérouler  
au sein des établissements et services*

## SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE D'INFORMATION :

Santé – social – médicosocial, agir ensemble pour accompagner le parcours de la personne

### COMPETENCES VISEES

- > Etre au clair avec les notions d'éthique, morale, déontologie, droit.
- > Maîtriser les fondements légaux et les principes du secret professionnel, la législation sur le partage d'informations et les modalités de ce partage pour se positionner quant aux informations à transmettre ou pas.
- > Savoir mesurer les enjeux en termes de responsabilité au regard des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants légaux, de l'équipe, des partenaires, du service.
- > Se situer dans sa pratique, dans le respect de la réglementation et de l'éthique, au sein d'une équipe et avec les intervenants engagés dans l'accompagnement du parcours de la personne.

### PUBLIC ET PRE REQUIS

#### **PUBLIC**

Tout professionnel de la santé, du social et médico-social quelle que soit sa fonction.

#### **PRE REQUIS**

Pas de pré-requis

Effectif pour la formation : 8 à 20 personnes

### DATE, LIEU, TARIF

**DUREE** > 2 journée de 7 heures

#### **DATE & LIEU** >

- 15 et 29 mars 2018, Lycée Bellevue St Marcellin

- 9 et 16 octobre 2018, à l'IFTS

**HORAIRE** > 9h-12h/13h30-17h

#### **TARIF** >

240€/pers. (prise en charge employeur)

210€/pers. (financement personnel)

### MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- > Analyse collective à partir des situations rencontrées dans leur pratique par les participants en ateliers
- > Exposés avec apports de connaissances théoriques, législatives et réglementaires
- > Interactions favorisant le croisement d'expériences et de représentations
- > Méthodologie d'analyse de situations

#### **MOYENS D'ENCADREMENT**

Caroline BOYER-MAURICE, responsable de filière des Assistants de service social à l'IFTS et formatrice. Titulaire du Diplôme d'Etat d'assistante de service sociale et du Master Politiques publiques et changement social - Villes, territoires et Solidarité (IEP Grenoble). Champs d'intervention : intervention sociale, travail social collectif, politiques publiques.

Chantal CORNIER, directrice générale IFTS et formatrice. Diplôme d'assistante de service social et diplôme supérieur en travail Social. I.E.P. Grenoble. Champs d'intervention: question sociale, développement social et travail social collectif, organisation politique et administrative de la France et plus spécifiquement celle du champ social et médicosocial, projet, secret professionnel et partage d'information.

Annie MONDOLONI, formatrice, responsable de la formation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, coordinatrice des temps de formation en transversalité, coordinatrice des semaines dédiées à la protection de l'enfance dans les filières ES,ME, EJE, ASS. Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, D.H.E.P.S, D.E.A. de sociologie et d'économie du travail et de l'emploi.

Fabrice MONNIER, formateur permanent à l'IFTS, chargé du domaine de compétences 3 -Travail d'équipe et communication professionnelle- auprès des EJE et des ES ; coordinateur du séminaire sur l'éthique dans le travail social ; doctorant en sciences de l'éducation ; thème de recherche : la professionnalisation.

## DEROULE DE LA FORMATION

### JOUR 1

- > Présentation de la formation et des participants
- > Introduction : éléments de contexte et d'actualité. Les notions : éthique, morale, déontologie, droit.
- > Atelier en sous-groupe : les participants, à partir des situations rencontrées dans leur pratique, mettront en évidence les questions qui se posent et feront un repérage des thématiques convergentes.
- > Les textes de référence : textes fondamentaux, textes législatifs, code civil
- > Le secret professionnel dans le code pénal. D'autres codes qui soumettent au secret. Conséquences en termes de responsabilité pour les professionnels.

### JOUR 2

- > Le partage d'information à caractère secret contexte et fondements
- > Les textes de références qui légalisent le partage d'information : protection de l'enfance, prévention de la délinquance, logement et hébergement, santé, vieillissement, handicap...
- > Principes et modalités du partage d'information à caractère secret
- > Atelier en sous-groupe : les participants, à partir des thématiques élaborées lors de l'atelier précédent et d'une grille d'analyse, élaboreront leurs propres guides pour la pratique.
- > Conclusion : gérer l'information dans la pratique: dossier, outils numériques...
- > Evaluation de la formation

## MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

### MODALITES D'EVALUATION

- > Bilan oral en fin d'action
- > Fiche d'évaluation de formation remise aux participants en fin de parcours

### VALIDATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

[Inscriptions en ligne, sur le site de l'IFTS](#)

Vos contacts formation continue :

Martine BERTIN, coordination administrative / Aurélie DELOR, coordination pédagogique

Pour toute question, n'hésitez pas à [compléter notre formulaire](#)